



La lettre du maire

Député des Hauts-de-Seine

À LA UNE

n°45

Dans vos quartiers

Les visites de quartier du maire ont lieu le samedi matin, afin d'aborder, près de chez vous, les sujets qui vous intéressent.

Décembre 2013

• Samedi 14 : quartier Duc d'Orléans – Rdv angle boulevard Victor Hugo / rue Chauveau

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier

Pour consulter les comptes rendus des visites de quartier : www.neuillysurseine.fr

ANTENNE MUNICIPALE RUE DELOISON

Permanence d'un élu tous les samedis de 10 h 30 à 12 h en dehors des vacances scolaires.

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous le vendredi de 16 h à 18 h

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

Adresse postale

M. le Maire, Hôtel de Ville
96, avenue Achille Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire

01 40 88 88 01

NEUILLY DIMANCHE

9:30

Jogging et tai-chi
chaque dimanche matin,
de 9 h 30 à 10 h 30, départ
du parvis de l'Hôtel de Ville




Suivez la ville sur Twitter :
www.twitter.com/villedeneuilly

www.neuillysurseine.fr

Neuilly solidaire des Philippines



Une  = un don pour les Philippines



La Ville lance une action de solidarité pour venir en aide aux victimes du typhon qui a dévasté une partie des Philippines.

En échange d'un don minimum unitaire de 5 € à la Croix Rouge, faites l'acquisition de boules de Noël fabriquées spécialement pour l'occasion.

Les boules de Noël sont disponibles sur le marché de Noël, à la mairie et dans de nombreux lieux.

Consultez la liste complète sur www.neuillysurseine.fr

Sécurité : la vigilance s'impose

Neuilly, comme toute l'Ile-de-France, est confrontée à des actes d'incivilité et de délinquance, dûs notamment à la présence accrue de personnes venues d'Europe de l'Est. Sous l'impulsion de la municipalité, un renforcement du dispositif de vidéo surveillance et de la coordination des différentes forces de police est mis en œuvre. **À lire en pages 4 et 5.**

ÇA S'EST PASSÉ À NEUILLY

L'AUAN s'installe avenue du Roule

Comme annoncé dans la *Lettre du maire* de septembre, la Ville a inauguré, le 14 octobre, les locaux associatifs au rez-de-chaussée et au sous-sol de la résidence étudiante située 41, avenue du Roule. Ils seront mis à la disposition des activités artistiques et universitaires de l'*Association universitaire et artistique de Neuilly* (AUAN).

Colette Monteil, présidente de l'AUAN, en présence du député-maire.



Bible à Neuilly a fêté ses 20 ans



Le 7 novembre, au 167, l'association *Bible à Neuilly* en présence de son président Pierre Juston et de l'adjoint au maire Jacques Pirson, inaugurait l'exposition « La Bible, patrimoine de l'humanité ». Un large public a profité du riche éventail d'événements dans différents lieux de la ville : cafés-Bible et forums d'échange, conférences-débat, vidéo-conférences, ciné-club, concert des communautés religieuses adventistes, catholique, juive et protestante.

Cérémonies du 11 novembre

Les jeunes élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) ont participé à la cérémonie du 11 novembre aux côtés du conseil municipal, des personnalités civiles et militaires, des associations patriotiques et d'anciens combattants.

Un dépôt de gerbe a eu lieu aux monuments aux morts de la police nationale et de la Ville. Ensuite le cortège s'est rendu aux cimetières ancien et nouveau sur les tombes des soldats français et anglais morts pour la France et au monument de l'American Legion.

Un hommage officiel a été rendu à Xavier Niessen, fondateur du Souvenir français, à l'occasion de la rénovation de sa tombe.



Les élus du CMJ en présence du député-maire et de Jacques Pirson, adjoint au maire délégué aux anciens combattants.



Hommage à Madeleine Michelis

Mardi 12 novembre, la réception annuelle des anciens combattants fût l'occasion d'inaugurer l'exposition sur la seconde Guerre mondiale consacrée à la période 1943-1945, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Un hommage a été rendu à la résistante neuillienne Madeleine Michelis en présence de sa nièce, Marie-Claude Durand et d'une délégation conduite par le proviseur du lycée Madeleine Michelis d'Amiens. Un témoignage émouvant a été rendu par Madame Dalsace, ancienne élève de Madeleine Michelis.



Madeleine Michelis



Réglez votre stationnement sur mobile et par internet

Que vous stationniez occasionnellement ou avec votre macaron résident,

vous disposez de trois moyens pour régler votre stationnement en surface :

- en téléphonant au 01 74 18 18 18 ;
- en téléchargeant l'application pay-byphone (Google Play ou Apple Store) ;
- à partir du site

www.neuilly-paybyphone.fr.

Lors de votre premier enregistrement, munissez-vous de votre carte bleue et du numéro d'immatriculation du véhicule.

Comment ça marche ?

Une fois inscrit, il vous suffit de composer le code du tarif de la zone où vous êtes stationné (voir le numéro du code sur l'horodateur le plus proche

de votre véhicule). Puis il ne vous reste plus qu'à préciser la durée de votre stationnement.

À savoir...

Le prix est le même qu'avec un ticket papier, sans surtaxe. Vous pouvez choisir de recevoir une alerte par SMS (coût 0,12 € TTC) avant la fin de votre stationnement et le prolonger à distance ou le stopper pour ne payer que le juste prix. Plus besoin de ticket car les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont équipés d'appareils leur permettant de contrôler votre stationnement en temps réel.

www.neuilly-paybyphone.fr

À SAVOIR. Stationnement des résidents : votre ticket hebdomadaire pris avec votre macaron résident ne vous donne pas accès au stationnement dans les zones commerçantes « Payant limité 1 heure » ou « payant limité 3 heures ». Vous devez payer votre stationnement pour une heure ou trois heures maximum.

Le PLU est voté

Le Plan local d'urbanisme a été approuvé par le conseil municipal du 21 novembre. Il remplace le Plan d'occupation des sols (POS). Cette adoption intervient après une phase d'élaboration et de concertation avec les habitants entamée en 2010 et clôturée par une enquête publique, du 3 juin au 4 juillet 2013, à l'issue de laquelle un rapport du commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Le dossier est consultable auprès de la



direction de l'Aménagement urbain et de l'habitat à l'Hôtel de Ville. L'intégralité des documents sera mise en ligne sur le site de la Ville, en janvier 2014.

Plus d'info sur : neuillysurseine.fr/plu

Neuilly en Israël du 22 au 25 octobre



De gauche à droite : Richard Prasquier, le député-maire et Philippe Karsenty.

Le député-maire, vice-président du groupe d'amitié France-Israël à l'Assemblée nationale, et son adjoint, Philippe Karsenty, se sont rendus en Israël à l'initiative de Richard Prasquier, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) et du cardinal archevêque de Paris, à l'occasion de l'inauguration officielle du Mémorial Cardinal Lustiger. Les trois Neuilléens ont été également reçus à la Knesset et ont rencontré le ministre du Tourisme.

En bref

Débat public : la santé des adolescents

Débat organisé par l'ARS, agence régionale de santé, en partenariat avec la Ville, pour mieux connaître les attentes des adolescents en matière de santé, afin d'adapter les réponses à leurs besoins.

Parents et adolescents, venez nombreux. Entrée libre.

Mercredi 11 décembre à 18 h.
167, avenue Charles de Gaulle.

Infos : www.neuillysurseine.fr
Tél. : 01 40 88 88 89

Marronniers de Neuilly : la Ville agit



Depuis 2002, un papillon parasite les marronniers. Il se nourrit des feuilles qui tombent prématurément, dès le mois de juillet.

Pour lutter contre cette larve, qui touche une partie de l'Europe, la ville a mis en place différents moyens :

- le ramassage des feuilles mortes ;
- le remplacement des marronniers blancs par des marronniers roses (variété résistante) ;
- un traitement par endothérapie.

Les résultats sont très positifs.

La maladie cause des désagréments essentiellement esthétiques mais n'est pas mortelle pour l'arbre.

« Plus d'arbres, plus de vie ! »

Les élèves du lycée des métiers Vassily Kandinsky et de la grande section de l'école maternelle de Michelis ont planté 15 arbres dans la cour du lycée Kandinski. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet lycée éco-responsable et d'un partenariat d'animations mené entre les deux établissements depuis plusieurs années.



Le rapport de développement durable 2013 de la Ville est paru !
Consultez-le sur :
www.neuillysurseine.fr



Centre de supervision urbaine.

Sécurité : la vigilance s'impose

La Ville poursuit le renforcement de son dispositif de vidéo protection et de la coordination des acteurs de la sécurité sur le territoire. Un arrêté a été pris en réponse au développement de la mendicité organisée.

La Ville installe neuf caméras supplémentaires



Un programme de neuf nouvelles caméras vient d'être validé, portant ainsi à 35 le nombre de caméras de vidéo protection actives sur la ville. Les caméras supplémentaires seront positionnées aux abords du bois de Boulogne, près des établissements scolaires et dans différents quartiers du centre-ville. Ce dispositif est relayé par deux « centres de supervision », opérationnels 24 h/24, installés dans les locaux des polices nationale et municipale. Il permet également de renforcer les moyens d'enquête de la police judiciaire. Plusieurs interpellations ont été réalisées ces derniers mois grâce à ce réseau de surveillance.

Pour compléter ses moyens d'observation la Ville a renforcé ses effectifs de police municipale, armé les policiers avec des revolvers et étendu leurs horaires de travail – de 6 h 30 à 22 h en semaine et de 9 h à 19 h les week-ends et jours fériés.

Un arrêté anti-mendicité depuis la rentrée

Directement impactée par le développement d'une mendicité organisée venue d'Europe de l'Est, la Ville a pris un arrêté anti-mendicité. Ne pouvant pas, pour des raisons légales, étendre cet arrêté à l'ensemble de la ville, il est focalisé sur un rayon d'action autour des distributeurs de billets. Cet arrêté permet aux services de police de procéder à des contrôles d'identité et à des déplacements. Plusieurs dizaines d'interventions ont été organisées.

La Ville appelle néanmoins la population à signaler les comportements agressifs aux services de police et à ne pas donner d'argent aux personnes concernées. Une surveillance accrue sera mise en place à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le maire organise une réunion de coordination des acteurs de la sécurité

Le 22 novembre dernier le maire de Neuilly a réuni à l'Hôtel de Ville, le préfet, le procureur adjoint, le directeur de la sécurité territoriale et le commissaire de police pour faire un point sur la coordination des actions



de sécurité et de prévention sur la commune. Constatant, chiffres à l'appui, que la ville est relativement épargnée eu égard à la recrudescence des faits délictueux constatée au niveau régional et national, des mesures de coordination et d'optimisation des dispositifs ont néanmoins été adoptées pour maintenir les efforts sur la ville. Le maire a demandé aux services de l'État de renforcer ses moyens pour lutter contre l'évolution des cambriolages. Les problématiques d'incivilités ont également été abordées au cours de cette rencontre.

3 questions à

Héloïse Grésy, commissaire de police de Neuilly

À quel type de délinquance Neuilly est-elle confrontée ?

Neuilly est une ville préservée qui bénéficie d'un des plus faibles taux de délinquance de France. Mais elle suscite la convoitise de certains malfaiteurs. C'est pourquoi la ville est surtout exposée à une délinquance d'appropriation, cambriolages et vols à l'arrachée de sacs à main, bijoux ou téléphones portables. En plus de la surveillance constante des policiers, nous organisons très régulièrement des opérations anti-cambriolages qui visent, avec l'aide de renforts extérieurs, à mailler tout le territoire de la commune pour un effet tant de dissuasion que d'interpellation des cambrioleurs.

Certains Neuilléens sont-ils particulièrement exposés ?

Les personnes âgées sont la cible privilégiée des escrocs qui peuvent agir soit par téléphone, pour soutirer des informations bancaires, soit à domicile en se faisant passer pour des agents EDF, des eaux ou des policiers. Toute personne se présentant ainsi à votre domicile doit être en mesure de présenter une carte professionnelle. Dans le moindre doute, appelez le 17, nous vous confirmerons la véritable identité des policiers ou nous nous déplacerons immédiatement pour vérifier sur place la qualité des intervenants. Enfin, une escroquerie fréquente à Neuilly est d'accoster une personne

âgée lorsqu'elle retire de l'argent à un DAB, de la perturber par des questions tout en lui subtilisant sa carte bleue et/ou son argent. De même, une demande d'aide pour payer un horodateur à l'aide de la carte bleue de la personne âgée finit souvent par le vol de ladite carte.

Existe-t-il un type de délinquance propre à cette période de fêtes de fin d'année ?

Les commerçants peuvent se sentir vulnérables dans cette période de fêtes de fin d'année. Nous avons mis en place au sein de la préfecture de police le dispositif C+sûr, qui permet de tenir informé en temps réel les commerçants de la survenance d'incidents dans des commerces proches des leurs et qui leur dispense des conseils de prudence et de vigilance par SMS. De plus, depuis le 1^{er} novembre et jusqu'à la mi-janvier, nous avons mis en place une opération dite « anti hold-up » qui vise à renforcer la surveillance auprès des commerces et des établissements bancaires. Si vous observez un comportement suspect, appelez immédiatement le 17 ou le portable de la BAC de Neuilly-sur-Seine.

En conclusion, je tiens à assurer les Neuilléens de l'implication quotidienne et sans faille de l'ensemble des policiers du commissariat de Neuilly-sur-Seine. Que vous les voyiez ou non (ils sont aussi en civil pour déjouer les délinquants), ils veillent en permanence sur la sécurité



des Neuilléens et les nombreuses interpellations effectuées chaque année attestent de leur efficacité. Cette efficacité ne peut être que plus forte avec votre aide et votre soutien.

Un nouveau préfet pour les Hauts-de-Seine



Yann Jounot, 54 ans, a été nommé préfet des Hauts-de-Seine, en remplacement de Pierre-André Peyvel, parti à la retraite. Dès le 12 novembre, il était à Neuilly aux côtés du député-maire ainsi que du ministre de l'Intérieur Manuel Valls à l'occasion de la cérémonie d'hommage aux policiers morts pour la France.

Ancien élève de l'ENA (promotion

Fernand Braudel], Yann Jounot a fait une grande partie de sa carrière dans le corps préfectoral. Secrétaire général des préfectures de l'Essonne, puis du Nord entre 1999 et 2006, puis préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de Lorraine, il était directeur de la protection et de la sécurité de l'État au ministère de l'Intérieur depuis 2010.

Tribunes libres

Une réforme des rythmes scolaires improvisée

La municipalité n'approuve pas – telle qu'elle est proposée – la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme n'a pas été préparée par le Gouvernement ; aucune expérimentation, ni concertation n'auront permis de la mettre en place dans de bonnes conditions. Cette réforme – dont le coût pour la ville sera de plus de 500 000 euros – ne sera pas non plus compensée financièrement. Nous continuerons donc à nous y opposer. Pour autant, la loi ayant été votée, nous avons le devoir de préparer sa mise en place, avec l'ensemble des acteurs concernés, pour assurer à nos enfants les meilleures conditions d'accueil dès lors qu'elle devra être appliquée.

Les élus de la majorité municipale

Vigilance sur la réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires devraient être mise en place à la rentrée de septembre 2014 à moins que le Gouvernement finisse par entendre les remarques de tous les acteurs (parents, personnels et communes).

Nous savons qu'à Neuilly une grande majorité des parents souhaiteraient conserver l'organisation actuelle pour des raisons de régularité des horaires et de compatibilité avec des activités culturelles, sportives ou d'enseignements religieux.

Bien que non désirée, il faut que vous sachiez que l'application de cette réforme a un coût important pour la commune, pas moins de 500 000 euros / an.

Quel gâchis : 500 000 euros dépensés pour un changement que majoritairement nous ne voulons pas !

Quelle serait la bonne solution : tout simplement laisser les élus locaux décider de ce qui convient le mieux pour leurs concitoyens, les modes de vie étant différents suivant la sociologie des habitants et des lieux (ville/campagne).

Malheureusement l'État veut que nous soyons tous tellement égaux que nous n'avons même plus cette liberté de choisir le mieux pour nos enfants en fonction de notre mode de vie.

Les élus du groupe « Fidèle à Neuilly »

L'agenda du Maire

NOVEMBRE

4 novembre : déjeuner avec le conseil d'administration du lycée Pasteur ; vernissage de l'exposition *Histoires d'automates* - **5 novembre** : bureau exécutif Paris Métropole ; dîner annuel des pharmaciens de Neuilly - **6 novembre** : Assemblée nationale, audition du président du Crif dans le cadre du groupe d'amitié France-Israël ; réunion avec les riverains de l'Allée des impressionnistes ; conférence-débat *Bible à Neuilly* - **7 novembre** : rencontre avec le nouveau secrétaire général de la préfecture ; vernissage de l'exposition *Bible à Neuilly* - **8 novembre** : visite des commerçants Sablonville - **9 novembre** : permanence à l'antenne Bagatelle - **10 novembre** : office à l'église réformée - **11 novembre** : cérémonies de l'Armistice à Neuilly et Puteaux ; fête de la châtaigne - **12 novembre** : cérémonie au monument aux morts de la police nationale ; vernissage de l'exposition 43-45, soirée des anciens combattants et hommage à Madeleine Michelis - **13 novembre** : déjeuner à la résidence les Hespérides ; Comité consultatif de circonscription ; concert organisé par la communauté juive des Hauts-de-Seine - **14 novembre** : remise des bourses de la Légion d'honneur aux élèves du lycée Guérin ; centenaire du chocolatier Servant - **15 novembre** : rencontre avec l'association AVF Neuilly - **16 novembre** : visite du quartier Sablons ; cérémonie du 11 novembre à la synagogue - **17 novembre** : concert d'orgue à Saint-Pierre - **18 novembre** : déjeuner avec les directeurs des établissements élémentaires publics ; verre de l'amitié au vélo club de Neuilly - **19 novembre** : rencontre avec le conseil d'administration du collège Maurois ; intervention au Congrès des maires sur l'exposition universelle 2025 ; commission des finances - **20 novembre** : rencontre avec le président du Conseil économique, social et environnemental ; conseil municipal - **22 novembre** : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ; déjeuner avec le conseil paroissial de Saint-Pierre - **23 novembre** : visite du quartier Dulud-Laffitte ; vente de charité de Sainte-Croix ; inauguration de la librairie Bagatelle - **24 novembre** : concert des communautés religieuses de Neuilly - **26 novembre** : réception des nouveaux administrés - **27 novembre** : Podiums de Neuilly - **28 novembre** : comité de pilotage de l'Ehpad - **29 novembre** : visite des commerçants ; déjeuner avec le conseil d'administration du lycée Saint-James - **30 novembre** : visites des quartiers Ile de la Jatte et Gouraud.

EN DIRECT DU CONSEIL GÉNÉRAL

À l'issue d'une négociation avec le conseil général et dans le cadre d'un contrat de développement adopté lors du conseil municipal du 21 novembre, la ville a obtenu une participation financière de 1 628 000 euros pour le fonctionnement des structures de la petite enfance, de l'Espace solidarité seniors mais également au bénéfice d'activités culturelles sportives et de loisirs.

Notre ville a également obtenu 2 millions d'euros pour des investissements portant principalement sur la rénovation du terrain de sport du stade Monclar, la construction de la crèche de la rue du Bois de Boulogne, la rénovation et l'extension du groupe scolaire Michelis et le réaménagement extérieur et des abords du pavillon de musique.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'ASPN tennis de table remonte en Nationale 2



De gauche à droite :
Éléonore Haguet, Claire Desfrancois,
Céline Macé et Claire Geny.

Succès pour l'Association de tennis de table *Saint-Pierre de Neuilly*. Les quatre mousquetaires de l'équipe féminine pongiste sont sur le point de retrouver le niveau de Nationale 2. Leur dynamisme et leur jeunesse en font l'équipe phare

de la section, aux côtés des garçons qui évoluent, de leur côté, en Nationale 3.

**Contact ASPN : tél. : 01 55 62 63 38
(de 8 h à 17 h) – laurent.carmarans@yahoo.fr – ttaskn.free.fr**

La *Bibliothèque pour tous* organise sa grande Braderie de Noël, au profit de l'association *Notre-Dame*, à partir du lundi 2 décembre à la Maison des associations, 2 bis, rue du Château.

En bref

Lire et faire lire

L'Association *Lire et faire lire* recherche des bénévoles de plus de 50 ans pour lire des histoires aux enfants dans les crèches et les écoles maternelles de Neuilly. Si vous disposez d'un peu de temps, contactez : **Anne de Miribel** au **06 07 55 87 58** – anne92.lfl@gmail.com www.lireetfairelire.org

L'Olympique de Neuilly

L'Olympique de Neuilly est donc le petit poucet du 8^e tour ! Notre équipe de football est la plus modeste hiérarchiquement encore en compétition en Coupe de France.

Pour ce match, Neuilly reçoit l'équipe de Marcq-en-Baroeul qui évolue en promotion d'Honneur (deux divisions au-dessus) **dimanche 8 décembre à 14 h 30 au stade Paul Faber, 17 avenue de la Porte de Villiers**. S'ils sortent victorieux, ils pourront affronter une équipe de Ligue 1 dès le prochain tour.

À suivre sur le site de la Ville...



THÉÂTRE DES SABLONS

62-70, avenue du Roule



Judi 12 décembre à 18h45, première rencontre littéraire des Sablons avec Lorànt Deutsch



À partir de décembre, la Ville propose des rencontres littéraires au Théâtre des Sablons, en collaboration avec l'éditeur neuilléen Michel Lafon. Des auteurs viendront échanger avec les lecteurs au cours d'une rencontre suivie de dédicaces, dans le cadre de l'auditorium Sainte-Anne du théâtre des Sablons.

Pour la première édition, l'acteur et auteur Lorànt Deutsch viendra partager sa passion de l'histoire. Il dévoile un talent de conteur pour nous faire découvrir la petite et grande histoire de Paris dans *Métronome*, paru en 2009, puis de l'histoire de France dans *Hexagone*, à l'au-

tomne 2013.

Auditorium Sainte-Anne du Théâtre des Sablons.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Renseignements au 01 55 62 60 35

Au théâtre

2013, ANNÉE BRITTEN

Mardi 10 décembre à 20 h 30

LE JOURNAL D'ANNE FRANK

Judi 12 décembre à 20 h 30

SOLVO

Samedi 14 décembre à 20 h 30

L'ÉTUDIANTE ET MONSIEUR HENRI

Mardi 17 décembre à 20 h 30

Exposition Histoires d'AUTOMATES



Du mardi au dimanche jusqu'au 29 décembre de 13h à 19h. Fermetures exceptionnelles les 15 et 25 décembre. Théâtre des Sablons - 01 55 62 60 35

À l'auditorium Sainte-Anne

Musique en famille

• En harmonie

Anciennement « serpent », cousin du violoncelle et roi des cuivres, l'euphonium vous réservera bien des surprises.

Samedi 14 décembre de 16 h à 17 h

L'école du spectateur

• La construction du personnage

En préparation du spectacle *La rose tatouée* qui se jouera au Théâtre des Sablons le vendredi 31 janvier à 20 h 30.

Lundi 6 janvier de 19 h à 20 h 30

L'art contemporain, mode d'emploi

L'art contemporain, la publicité, la mode et le marketing

Mardi 7 janvier de 19 h à 20 h

Tous les détails sur :
www.theatredessablons.com



Le marché de Noël du 7 au 24 décembre

Les chalets vous accueillent avenue Achille Peretti (le long de l'église Saint-Pierre) et sur le parvis de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 11 h à 19 h et le week-end de 10 h à 19 h.

Comme l'année dernière, le marché de Noël mettra à l'honneur l'artisanat français : objets déco, verrier, fabricant de stylos en loupe d'essences de bois rare. Le marché présentera, côté douceurs pour flatter vos papilles : les chocolats de la Reine Astrid, cafés et thés des comptoirs Richard, les confitures de la Cour d'Orgères et toujours le foie gras du Périgord et le miel du producteur.

Ne manquez pas les animations et en particulier les parades des Elfes des pôles le 7 décembre et les concerts exceptionnels, notamment la Maîtrise des Hauts-de-Seine, chœurs d'enfants de l'Opéra de Paris, les 14 et 15 décembre.

ACCÈS LIBRE AUX ANIMATIONS ET AUX CONCERTS

Programme détaillé au chalet « animations » et sur www.neuillysurseine.fr. Renseignements au 01 55 62 64 96

Les animations

Les parades

- Samedi 7 décembre à 16 h 30 et à 18 h
- Dimanche 15 décembre à 17 h et à 18 h 15

Les animations musicales

- Fanfare : samedi 7 décembre à 11 h et à 15 h 30 & dimanche 22 décembre à 14 h 45
- Jazz New Orleans : dimanche 8 décembre de 15 h 30 à 18 h 30
- Gipsy Quartet : samedi 14 décembre de 15 h à 19 h
- Jazz tzigane : dimanche 15 décembre de 15 h 30 à 18 h 30
- Musique traditionnelle russe : samedi 21 décembre de 15 h 30 à 18 h 30
- Twins Trio : mardi 24 décembre de 12 h 30 à 15 h

Mais aussi, le colporteur de rêves, la conteuse, la maquilleuse, les magiciens, le Pouss'Pouss' musical, la sculpture sur ballons, les clowns, les jongleurs...

Le Père Noël contera de belles histoires et distribuera des friandises.



À l'Hôtel de Ville

- *Les Marionnettes du Ranelagh* : samedi 21 décembre à 15 h 30 et à 17 h
- *Laurent Vadel - magicien* : samedi 14 décembre à 15 h et à 17 h.

Les ateliers de Noël de 14 h 30 à 18 h 30

- « *Lettres au Père Noël* » : samedi 7 décembre
- « *Boules de Noël* » : dimanche 15 décembre
- « *Décors du sapin* » : dimanche 22 décembre

Les concerts

Dimanche 8 décembre

- **Le chœur Ecce Cantus à 16 h**, à l'église Bienheureuse Isabelle
- **La Maîtrise des Hauts-de-Seine à 17 h**, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

Samedi 14 décembre

- **La Maîtrise des Hauts-de-Seine à 16 h** à l'église Saint-Jacques

Dimanche 15 décembre

- **La chorale Saint-Pierre à 16 h** à l'église Saint-Pierre

Dimanche 22 décembre

- **Le chœur Luce del Canto à 16 h** à l'église Saint-Jean-Baptiste



Si vous recevez irrégulièrement La **lettre du maire** dans votre boîte aux lettres, merci de contacter le : **0 800 07 12 50** (appel gratuit) ou adressez vos réclamations à : neuilly@champar.com • Pratique ! Pour recevoir la Lettre du maire par courriel : inscrivez-vous sur le site www.neuillysurseine.fr

La **lettre du maire** – Député des Hauts-de-Seine – Publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine.

Hôtel de Ville, 96, avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine, Tél. 01 40 88 88 88. **Directeur de la publication** : Jean-Christophe Fromantin, député-maire.

Directrice de la rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy. **Secrétaire de rédaction** : Frantz Guinand. **Photos** : Lalie Massako, Joanna Bink, HM Duclos, Fotolia, Neuilly Journal, DR. La photographie illustrant l'article sur le projet Axe Majeur, pages 1 et 4 de la *Lettre du maire* de novembre 2013, a été prise par Thierry Rambaud. **Création** : Saisons.

Mise en page : agence paradigme. **Impression** : Desbouis-Grésil.

Tirage : 34000 exemplaires. **Diffusion** : portage en boîtes aux lettres.

Dépôt légal : novembre 2013.

